



Nous contacter :
SNES-FSU 80
25 rue Riolan
80000 AMIENS
snes80@amiens.snes.edu



LA RETRAITE MACRON, C'EST NON!

19 JANVIER GREVE et Manifestation
MAISON DE LA CULTURE
14H AMIENS

#Grève19janvier
**retraites:
64 ans,
c'est NON!**



rentrée 2023 Encore et toujours des suppressions d'emplois

À la rentrée 2023, le budget imposé par 49.3 prévoit de détruire 481 emplois dans les collèges et les lycées.

Avec ces nouvelles suppressions d'emplois, ce sont près de 8 400 emplois d'enseignant-es qui auront été sous-traités aux établissements depuis 2018. Au final, sur une période plus longue, depuis 2007 et la politique initiée par Nicolas Sarkozy, ce sont 30 164 emplois qui auront été supprimés.

Une fois de plus, le ministère se moque des personnels et de la qualité de l'enseignement. L'offre de formation est réduite en collège comme en lycée, les effectifs par classe augmentent, des établissements n'arrivent plus à obtenir des remplaçant-es dans certaines disciplines, les vies scolaires craquent, même les non-titulaires manquent.

Dans toutes les académies, c'est la pénurie d'emplois et de moyens d'encadrement des élèves.

Des inégalités de traitement entre les académies

Les différences de traitement entre les académies s'expliquent en partie par les inégalités de croissance d'effectifs élèves. Dans un contexte global de quasi stabilité des effectifs élèves prévue à la rentrée 2023 (-840 élèves dans les collèges et lycées), les académies qui connaissent une baisse d'effectifs élèves infime subissent de lourdes suppressions d'emplois. C'est le cas de l'académie de Lille : -0,69 % d'élèves, -149 emplois.

Mais le traitement des académies est de plus en plus inégalitaire.

La politique de destruction des cadres nationaux, entraîne des choix sur la base des « profils académiques » et « des projets territoriaux » multiples et variés. À perte d'effectifs élèves identiques, Amiens perd 1,6 fois plus de moyens d'enseignement que Strasbourg.

L'académie de Corse et celle de Montpellier ont sensiblement la même augmentation d'effectif élèves, Montpellier se voit doté de +90 emplois, la Corse de 6... Le traitement inégal des usager-es s'accélère.

Une charge de travail encore accrue

La création de 100 emplois de CPE ne suffit pas à combler les besoins d'encadrement dans les lycées et collèges. Après les 350 emplois de 2022, ils accompagnent essentiellement l'ouverture de nouveaux établissements.

Chaque jour, parents et personnels constatent la sous-administration de l'École publique. L'austérité budgétaire est une guerre aux élèves. Ces politiques se traduisent aussi par un épuisement des personnels à qui on impose des heures supplémentaires, plus de classes et moins d'autonomie professionnelle.

Se mobiliser

Fort de ce constat et de la confiance renouvelée des personnels lors des élections professionnelles de décembre dernier, le SNES-FSU poursuit ses combats pour d'autres politiques, tant en exprimant sa parole dans les conseils d'administration, que par l'action, manifestations et grève, pour s'opposer à cette politique du toujours moins.

Grégory Frackowiak

-21 postes dans les collèges du 80
-21 postes dans les lycées de l'Acad. d'Amiens
-481 postes nationalement!



BILAN DANS LES ACADÉMIES :
de 2018 à 2023 : -9 322 emplois
de 2007 à 2023 : -30 164 emplois

**l'éducation en grève
mardi 17 janvier!**

Pour la revalorisation de l'ensemble des personnels, tout de suite et sans condition,
Pour le retrait de la réforme de la voie professionnelle,
Pour nos conditions de travail et contre la réforme des retraites!

Pourquoi le 17 janvier ? Le ministère de l'Éducation Nationale doit annoncer mi-janvier des mesures salariales.
- Elles ne seront pas à la hauteur du décalage salarial de nos professions.
- À travers le Pacte notamment, elles introduiraient des missions supplémentaires mais aussi des logiques d'alourdissement des tâches et de mise en concurrence des personnels.
Aucun plan de revalorisation n'est amorcé pour l'ensemble des personnels qui concourent pourtant au service public d'éducation : AESH, AED, CPE, PSY EN, personnels d'administration, sociaux et de santé, technique, d'inspection, de direction et agents territoriaux (services, animation, ATSEM, etc.).

Sans compter que le gouvernement annonce là aussi un « travailler plus longtemps pour toucher des pensions réduites » avec un report de l'âge de départ ou un allongement des durées d'assurance qui seraient des reculs de nos droits ! Le projet de réforme de la voie professionnelle, dont nous réclamons l'abandon, s'inscrit dans ce contexte général de dévalorisation des missions d'enseignement. "Les jeunes seraient mieux formés en entreprise qu'à l'école" selon le gouvernement : ce discours constitue une régression inacceptable.
À cela s'ajoute le budget 2023 qui prévoit des suppressions de postes qui vont se traduire par une nouvelle dégradation des conditions d'exercice des métiers et des missions.

Les personnels sont sous-payés et épuisés.
La réponse du « travailler plus pour gagner plus » est purement intolérable.
Elle est aussi synonyme d'aggravation des inégalités salariales entre les femmes et les hommes.
À la veille de la reprise des discussions avec le ministère, soyons massivement en grève pour peser sur les négociations et gagner la revalorisation !

Le FSU s'inscrit également dans l'appel interprofessionnel à des mobilisations contre le projet de réforme des retraites passant en particulier par une première date unitaire avec grèves et manifestations en janvier qui sera actée dès les annonces du gouvernement.

**Toutes et tous à Amiens !
Mardi 17 janvier à 14h00**
Rectorat · Bd d'Alsace Lorraine

